

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU 14 avril 2025
Délibération n°2025/03

Date de la convocation : L'an Deux Mille Vingt Cinq,
Le Quatorze avril,
28 mars 2025
Date d'affichage : A Quatorze heures, les membres du Comité Syndical du PETR Ternois – 7 Vallées se
28 mars 2025 sont réunis en séance publique, à la Maison du Bois à Auchy les Hesdin (62770), après
convocation légale en date du Vingt Huit Mars 2025 sous la Présidence de Monsieur
BACHELET Claude, Président

Nombre de membres : Présents ou Représentés : Tous les membres en exercice, à l'exception de :

▪ Monsieur Bertrand BEUCAMP	▪ Monsieur Jean François THERET
▪ Monsieur Sébastien BOCQUILLON	▪ Monsieur Yves CARPENTIER
▪ Monsieur Jean Luc FAY	▪ Monsieur Jim DOURLENS
▪ Monsieur Willy GALLET	▪ Monsieur Michel EVRARD
▪ Monsieur Benoît HOGUET	▪ Monsieur Benoît THERET
▪ Monsieur Franck MAAS	▪ Monsieur Gérard VANDENHOVE
▪ Monsieur Damien MONTEL	

En Exercice : 36
Présents : 23
De Votants : 22

Secrétaire de séance : Monsieur André GENELLE

Objet de la délibération : Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction comptable et budgétaire ;
Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice
considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et
certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité
administrative, constate en conséquence et déclare que le compte de gestion dressé par le
comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Délibération du
compte de
gestion 2024

Vote :
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
Au vu des éléments présentés, Monsieur le Président demande aux membres du Conseil
Syndical de bien vouloir en délibérer ;

LE CONSEIL SYNDICAL :

Mention exécutoire : ENTENDU l'exposé de son Président ;
APRES en avoir débattu,
APRES en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés
Oui

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 062-200075679-20250414-2025_03_140425-DE

DECIDE :

- d'approuver et voter le compte de gestion 2024 du budget PETR
- d'autoriser le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu
exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
25/04/2025 et
publication et
notification du
25/04/2025

Le Président,
Claude BACHELET